

Saison 2018/19

Assemblée Ligue Nationale (ALN)

Lieu :	Centre sportif du Bois-des-Frères, Chemin de l'Ecu 22, 1219 Châtelaine
Date :	Samedi, 2 mars 2019
Heure :	11h05 – 13h00
Présidence :	Pascal Giroud, président LN
Scrutateurs :	Patrick Brisset (CTT Veyrier) et Joan Helfer (CTT Meyrin)
Voix :	109 voix
Majorité absolue :	55 voix
Majorité 2/3 :	73 voix
Procès-verbal :	Annina Häusli, collaboratrice LN

1. Accueil

Pascal Giroud ouvre l'ALN à 11h05 et souhaite une cordiale bienvenue à toutes les personnes présentes en saluant particulièrement les traductrices et Annina Häusli comme responsable de la LN à l'office central.

Par ailleurs, il souhaite la bienvenue aux présidents des AR présents qui ont été invités pour la première fois officiellement. Il salue également cordialement le président de STT, Nicolas Imhof, et lui passe la parole pour quelques mots d'introduction. NI remercie le comité directeur LN pour l'invitation et les personnes qui s'engagent pour la ligue nationale et pour le tennis de table en Suisse. Il participe pour la première fois à une ALN car il existe une séparation entre la ligue nationale et STT, séparation qu'il souhaite respecter et maintenir. Aujourd'hui, quelques décisions majeures seront prises qui auront une influence sur les meilleurs joueurs du pays. Selon lui, la ligue nationale joue un rôle important au niveau du développement des joueurs de la relève. Grâce au championnat, ils ont la possibilité d'atteindre un niveau qui leur permet de se hisser parmi les 200 meilleurs sur le plan international. NI parle également du niveau international et souligne qu'en tant que Suisse, il est difficile de vivre du tennis de table comme le fait Rachel Moret. Et elle peut seulement le faire car elle vit très modestement. Il incombe donc à la ligue nationale de guider le mieux possible les joueurs vers un niveau international.

2. Appel / vérification des voix

D'après le contrôle des présences, les clubs suivants ne sont pas représentés : CTT Lausanne, CTT Cortaillod, CTT Delémont, CTT Sierre, STT Lugano, TTC Rapid Luzern, TTC Baar, TTC Bremgarten, TTC Chur, TTC Klotten, TTC Muri, TTC Port et TTC Thun.

Les clubs suivants se font représenter comme suit : le CTT Bulle par le CTT Rossens, le CTT Vevey par le CTT Forward-Morges, le CTT Silver Star par le CTT Châtelaine, le TTC Romanshorn par le TTC Rapperswil-Jona et le TTC Burgdorf par le TTC Horgen.

La répartition des voix est réglementée dans le règlement de la LN (art. 3.2).

Vérification des voix : total des voix : 109; majorité absolue : 55; majorité 2/3 : 73

L'ALN élit Jean-Marc Wichser comme président du jour.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière ALN

Conformément à l'art. 3.12 du règlement de la LN, les décisions de l'ALN ordinaire du 19.04.2018 ont été remises à tous les clubs LN et au CC STT sous forme de procès-verbal, respectivement sont disponibles sur le site internet de STT.

Le procès-verbal est approuvé avec des applaudissements et des remerciements sont adressés à son auteure Annina Häusli et aux traducteurs.

4. Approbation du rapport annuel du comité directeur

L'assemblée LN approuve le rapport annuel du comité directeur LN (saison 2017/18) avec des applaudissements.

5. Élection du président LN

Pour l'élection, Pascal Giroud passe la parole au président du jour Jean Marc Wichser. Depuis trois ans, Pascal s'engage avec beaucoup de passion pour la ligue nationale et apporte beaucoup d'idées qui font aussi l'objet de critiques. Mais il veut continuer à s'engager ce qui est très bien. Il n'y a pas d'autre candidat et il demande donc aux personnes présentes de réélire Pascal.

L'ALN élit Pascal Giroud à l'unanimité.

PG remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde pour deux autres années.

6. Élection d'autres membres du comité directeur LN

Christian Foutrel se représente à l'élection comme 1^{er} vice-président.

PG se réjouit que Christiane se représente à l'élection. Depuis trois ans, ils travaillent ensemble et ses connaissances sont extrêmement importantes pour le comité directeur. Il demande donc aux personnes présente de le réélire.

Christian Foutrel est élu avec trois abstentions.

PG explique aux personnes présentes que Filippo Nick a été exclu du comité directeur parce qu'il n'y participait pas suffisamment. Il regrette cette situation. On est donc à la recherche d'un deuxième vice-président. Il se réjouirait de toute candidature. Il demande s'il y a une candidature spontanée, une troisième personne serait en effet très importante pour le comité directeur. David Hivert (La Chaux-de-Fonds) propose spontanément sa candidature. Il se présente rapidement ainsi que son club. Dans son club, on fait beaucoup pour les rencontres en ligue nationale ce qui attire toujours beaucoup de spectateurs dans la salle. Il voudrait présenter ces idées également aux autres clubs de la LN en faisant ainsi avancer la ligue nationale.

Thierry Boucq (CTT Morges) demande si une élection spontanée est possible. Jean-Marc Wichser (commission des statuts et règlements CSR) explique que cela ne pose aucun problème.

PG trouverait génial si en plus un Tessinois ou un Suisse alémanique rejoignait le comité directeur car cela apporterait une autre mentalité au sein du comité directeur en assurant ainsi une certaine diversité. Urs Schärer (TTC Neuhausen) ajoute qu'il faudrait aussi avoir des femmes au comité directeur, c'est ce qu'il souhaiterait. Une femme suisse alémanique compléterait idéalement le comité directeur. PG rejoint l'avis d'Urs.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

David Hivert se présente à l'élection comme 2^{ème} vice-président. L'assemblée l'élit au comité directeur avec des applaudissements.

7. Approbation du règlement de la ligue nationale et des dispositions complémentaires du RS 510ss

7.1 Engagement de joueuses classées C10 et moins en LNA (demandeur : clubs Dames de la ligue nationale, contre-proposition TTC Neuhausen)

PG explique qu'au cours du mois de juin dernier, une séance a été organisée avec les clubs Dames de la ligue nationale. Après une longue discussion intéressante, cette proposition était élaborée. Car chaque année, il est plus difficile de former une équipe Dames et de maintenir également le niveau en ligue nationale. Au cours de ces dernières années, il y a eu plusieurs équipes qui ont renoncé à la promotion en LNA à cause de l'amende. Pour PG, il est extrêmement important que cette proposition soit approuvée afin de soutenir le tennis de table féminin.

Urs Schärer explique la proposition de report qui vise à reporter la proposition à l'ALN 2020 : Neuhausen ne participait pas à la séance, on ne peut donc pas parler de tous les clubs Dames. Il est toutefois conscient du problème et souhaite par conséquent faire un atelier avec les clubs Dames de LNA afin d'élaborer une meilleure proposition. Le fait de tout déplacer vers le bas n'est pas la bonne solution. Une joueuse C n'aurait aucun plaisir à perdre contre une joueuse A. Ils ne détiennent toutefois pas non plus la bonne solution et c'est pour cette raison qu'il voudrait reporter cette proposition afin de revoir toute la question.

Mauro Pereira (CTT Versoix) souligne que d'une manière générale, il ne comprend pas le sens des amendes. À son avis, on ne devrait pas avoir d'amendes du tout, cela punirait seulement les clubs et les joueurs. Stefan Schneider, TTC Uster explique qu'il partage les craintes d'Urs. Uster a une équipe en LNA et en LNB. Il parle de son équipe : ils ont été promus en LNA. Pour le premier match, ils ont invité beaucoup de monde. Après 50 minutes, ils ont gagné 6:0 contre trois joueuses B. Ce n'est donc pas la bonne approche de tout déplacer vers le bas. Il faudrait par conséquent reporter la proposition et trouver une solution en organisant plusieurs séances. La solution du comité directeur LN lui semble un peu précipitée.

Nicolai Matuschek, TTC Zürich-Affoltern, explique que l'on ne peut pas parler de précipitation puisqu'il y a deux ans, une proposition similaire avait été rejetée de justesse. Affoltern a également déjà renoncé à la promotion car ils n'ont pas suffisamment de joueuses B. À son avis, la proposition est une solution de secours, si une joueuse doit une fois être engagée. Pour lui, il est évident qu'il faut changer quelque chose. Autrement, une équipe doit se retirer ou aller chercher des joueuses à l'étranger car en Suisse, il n'y a tout simplement pas suffisamment de joueuses A et B.

Caroline Ris, TTC Münsingen, dit qu'ils sont directement concernés par la proposition. Ils ont exactement ce problème de ne pas pouvoir monter en LNA alors qu'ils gagnent tous les matchs en LNB. Si la proposition est rejetée, ils devront peut-être complètement se retirer.

Peter Weibel, TTC Wil : Il prend déjà maintenant la parole car de nombreuses propositions du comité directeur ont suscité des froncements de sourcils chez les clubs de LNA. La LNA est synonyme de sport d'élite et les joueuses C n'y ont rien à faire. Si l'on ne peut pas remplir les conditions, on ne doit pas monter en LNA. On doit faire quelque chose pour cela, il faut jouer à un niveau qui donne le droit d'évoluer en LNA.

Thierry Boucq, CTT Forward-Morges explique qu'il est d'accord avec Urs et Peter. La proposition du comité directeur n'est pas encore au point.

Le vote porte d'abord sur la proposition de report.

Le vote sur le report donne 84 oui.

La proposition de report est ainsi approuvée. Pour la prochaine ALN, une nouvelle proposition sera élaborée par les clubs Dames LNA.

7.2 Début du dernier tour en LNA (demandeur : TTC Wil SG)

Puisque la proposition a été soumise trop tard, il faut voter sur l'entrée en matière.

Les personnes présentes décident in globo avec les 2/3 des voix nécessaires d'entrer en matière.

Peter Weibel, TTC Wil, explique qu'en fait, cela est très simple car autrefois, cela avait été ainsi mais que cela n'est plus le cas maintenant. On le remet ainsi dans le règlement. Le comité directeur soutient cette proposition. Plus personne ne demande la parole.

On passe au vote. La proposition est approuvée sans voix contre et sans abstention.

510.4 Organisation

510.4.1 Le championnat par groupes de LNA se déroule le week-end (du vendredi au dimanche); dans la mesure du possible, deux rencontres sont disputées le même week-end. Les championnats par groupes des LNB et LNC peuvent comprendre des rencontres simples et/ou des poules. **En LNA, le 14^{ème} tour chez les Messieurs et le 10^{ème} tour chez les Dames doivent débiter le même jour à la même heure.**

7.3 Engagement d'étrangers en ligue nationale (demandeurs : comité directeur LN/ZZ-Lancy/CTT Meyrin)

Puisque la proposition a été soumise trop tard, il faut voter sur l'entrée en matière.

Les personnes présentes décident avec 38 non de ne pas entrer en matière. La majorité 2/3 nécessaire n'est ainsi pas obtenue.

Après le rejet, Peter Weibel, TTC Wil SG, ajoute que le comité directeur aurait pu s'économiser ce travail. Si le comité directeur avait consulté les clubs de LNA au préalable, cela aurait été rejeté déjà avant. Pascal répond qu'il n'est pas possible de consulter toujours les clubs au préalable, on n'obtiendrait ainsi jamais une décision.

Urs Schärer ajoute qu'à l'avenir, une proposition aussi importante devrait simplement être soumise plus tôt mais avant tout dans les délais afin que l'on puisse en discuter.

Par ailleurs, Peter Weibel pense qu'une telle proposition ne relève pas de la responsabilité du comité directeur car elle influence la politique des clubs. Pour terminer, Daniel Pauli, CTT Carouge, explique qu'il faut du temps pour modifier un règlement. Une telle modification devrait être bien préparée pour obtenir la majorité.

7.4 Proposition Titre de champion LNB/LNC (comité directeur LN)

Puisque la proposition a été soumise trop tard, il faut voter sur l'entrée en matière.

Les personnes présentes décident in globo avec les 2/3 des voix nécessaires d'entrer en matière.

PG explique la proposition : c'est un honneur de devenir champion de LNB ou LNC. Cela devrait être le plus important moment de la saison de pouvoir fêter la promotion avec une coupe. Si l'on ne souhaite pas jouer pour la coupe, on n'a pas non plus droit à la promotion.

Nicolai Matuschek, TTC Zürich-Affoltern : Il trouve cette proposition absurde. Pour lui, on devrait plutôt supprimer les matchs de champion puisque visiblement il n'y a pas d'intérêt.

CF répond que l'on ne peut pas modifier le règlement tous les deux ans, cela ne serait pas bien.

Thierry Boucq, CTT Forward Morges est contre la proposition. Pour lui, il est trop tôt pour voter déjà maintenant sur une modification. On ferait mieux d'élaborer un nouveau concept que l'on soumettra ensuite au vote.

Christian Foutrel évoque le groupe de travail "Réforme ligue nationale" qui existe désormais (sans participation de la Suisse alémanique). On y abordera certainement ce thème pour en discuter.

Le vote donne 36 oui et 8 abstentions. La proposition est ainsi rejetée, la majorité simple n'étant pas atteinte.

Pascal Giroud demande s'il y a des propositions spontanées. Personne ne demande la parole.

8. Approbation des directives ligue nationale

8.1 Proposition Report de matchs (demandeurs : Wil SG/comité directeur LN/TTC Neuhausen)

Peter Weibel, TTC Wil, explique que la proposition avait l'objectif de mettre de l'ordre dans le calendrier. Dans la plus haute ligue, cela ne doit pas arriver de devoir disputer un match de LNA la veille du Nouvel An parce que l'on ne dispose pas d'une date de réserve. À son avis, il n'est pas non plus justifiable qu'à cause d'une convocation, on doive reporter un match deux semaines avant la partie. Wil ne dispose pas toujours de la salle, tout comme de nombreux autres clubs. Ils doivent réserver la salle toujours une année à l'avance. Entre-temps, Urs Schärer lui a appris quelque chose : L'ITTF établit une planification sur une année civile et non sur une saison. Il ne comprend pas cela. Il avoue que pour cette raison, sa proposition n'est que difficilement applicable. Il soutient ainsi désormais la contre-proposition de Neuhausen. Cela rendrait la planification plus simple pour tous. On pourrait par exemple définir le week-end avant Noël comme week-end de réserve et reporter également des matchs du tour retour. Peter Weibel retire ainsi la proposition et suggère au comité directeur de faire de même.

Le comité directeur est d'accord et retire donc également sa contre-proposition.

Le vote porte donc sur la proposition de Neuhausen.

La proposition est approuvée avec 2 non et 5 abstentions.

2 Calendrier

Art. 2.10 Pour le planning STT, l'office central STT définit deux week-ends de réserve qui devront être utilisés pour les reports de matchs de la ligue nationale.

8.2 Proposition Envoi des convocations par l'entraîneur national (demandeur : Wil SG/comité directeur LN)

Le TTC Wil SG retire également cette proposition. Il n'y a pas de vote.

Pour terminer, CF ajoute que le comité directeur essaiera néanmoins de travailler avec l'entraîneur national pour mieux élaborer le calendrier.

Pascal Giroud demande s'il y a des propositions spontanées. Personne ne demande la parole.

9. Propositions des membres et du comité directeur

Personne ne demande la parole.

10. Date de la prochaine ALN

La prochaine ALN aura lieu le 29.02.2020 dans le cadre des CS élite et de l'AD de printemps 2020 à Rapperswil-Jona.

Urs Schärer soumet une idée : à l'avenir (à partir de 2021), on pourrait organiser l'ALN non plus lors des CS, mais lors des superfinales. PG trouve cette idée géniale et remercie Urs Schärer.

11. Divers

PG souligne la contradiction dans le règlement entre les art. 50.10.1 et art. 510.12.1 concernant la promotion/relégation. Selon l'art. 510.12.1, l'avant-dernière équipe du groupe peut rester dans la ligue s'il y a un retrait ou une relégation volontaire tandis que selon l'art. 50.10.1, l'équipe suivante de la ligue inférieure a droit à la promotion. Jean-Marc Wichser, président de la commission des statuts et règlements explique que l'art. 510.12.1 est applicable car il a été introduit après l'art. 50.10.1.

CF explique la situation actuelle de son groupe de réforme. Avec Origène Nyanguile, Sebastien Demichel, Paul-Antoine Collaros et Alan Lumley il a désormais trouvé quatre membres motivés. Il n'y a malheureusement pas de représentants de la Suisse alémanique, mais le groupe débutera son travail en avril, l'objectif étant d'élaborer un nouveau règlement de ligue nationale pour la saison 2021/22 ou 2022/23. Il espère pouvoir envoyer déjà quelque chose en juin afin que les autres clubs puissent également faire part de leur feedback et que l'on puisse déjà présenter quelque chose lors de la prochaine ALN.

Point superfinales :

PG adresse encore une fois des remerciements à Urs Schärer pour l'excellente première organisation des superfinales en juin dernier et demande aux personnes présentes de le remercier avec des applaudissements. US remercie tout le monde pour les applaudissements et présente brièvement le feedback et les prochaines étapes permettant de développer la manifestation. Ces étapes étaient définies sur la base des feedbacks des quatre finalistes. Comme prochaine étape, il souhaite ouvrir la discussion et organiser un atelier en juin avec tous les clubs de LNA afin de planifier l'avenir. Il invite tout le monde à se rendre à Schaffhouse également pour les deuxièmes superfinales qui auront lieu le 1^{er} juin 2019.

Laurent Sitbon, CTT Veyrier pense que l'on devrait aussi discuter des play-offs où l'on pourrait faire le cut entre play-offs et play-outs. Actuellement, cela prend beaucoup de temps avant que l'on connaisse les finalistes.

CF rejoint cet avis et ajoute que l'on pourrait aussi gagner du temps pour les superfinales en supprimant le troisième match.

Michel Tschanz du TTC Rio-Star Muttenz est de l'avis que les qualifications pour la finale ne devraient pas avoir lieu pendant un seul jour, on perdrait ainsi des sponsors. Son club est par exemple tributaire du fait de commercialiser les matchs à domicile.

Peter Weibel pense qu'il faudrait faire une coupure. On pourrait par exemple faire le cut entre la 4^{ème} et la 5^{ème} place et organiser des play-offs et des play-outs. De ce fait, on n'aurait pas besoin des quarts de finale.

PG clôt la discussion et fait remarquer que l'on discutera de ce thème lors de l'atelier en juillet et au sein du groupe de réforme.

PG annonce que le calendrier 2019/20 est encore en cours d'élaboration puisque les décisions de l'ALN et de l'AD d'aujourd'hui influenceront les dates.

PG serait reconnaissant si les clubs pouvaient le plus rapidement possible – mais au plus tard jusqu'à l'échéance (15 avril) – signaler officiellement s'ils souhaitent retirer, opter pour la relégation volontaire ou renoncer à la promotion de leurs équipes.

PG demande si quelqu'un souhaite encore prendre la parole. Plus personne ne demande la parole.

PG donne la parole au président du jour.

PG rejoint les mots de la fin de Jean-Marc Wichser et souhaite aux personnes présentes de passer de bons championnats suisses. Il remercie toutes les personnes présentes pour la séance et clôt l'assemblée à 13h03.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis
Collaboratrice LN



Annina Häusli

Va à :
Clubs LN
Comité central STT
Présidents CT AR
CSR STT